

Evry, le 27 mai 2009

Madame la Garde des Sceaux,

Jeudi 21 mai de violents affrontements ont eu lieu à Evry.

Nous tenions à vous faire part de notre très vive préoccupation concernant le suivi, par certains services de la Justice, des dossiers impliquant des délinquants multirécidivants qui agissent librement dans nos quartiers populaires.

Le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, dont les villes d'Evry et de Courcouronnes sont cosignataires depuis 10 ans, permet pourtant un travail partenarial exemplaire. L'ensemble des acteurs locaux concernés des deux villes agissent, ainsi, en étroite collaboration et font preuve d'une remarquable réactivité.

En effet, les services éducatifs et de prévention, la Police nationale, les Polices municipales, le Parquet, la Protection Judiciaire de la Jeunesse ainsi que l'Education nationale mettent en œuvre des actions concrètes et concertées afin d'assurer, au plus près, les suivis individuels nécessaires.

Cependant, ces efforts quotidiens sont trop souvent mis à mal par des décisions émanant de magistrats du siège. Si nous regrettons l'inégalité concernant l'application des peines d'un département à l'autre, force est de constater que les décisions de justice d'un certain nombre de juges ignorent, en effet, trop souvent la réalité des situations que les habitants de nos villes ont à déplorer.

Des individus, interpellés à plusieurs reprises par les forces de police, auteurs d'actes délinquants à répétition (coups et blessures, vols avec violence, port d'armes, ...) se voient infliger des mesures qui ne devraient être réservées qu'à des primo-délinquants. Certains d'entre eux, précisément identifiés par une grande partie des habitants et ayant déjà été condamnés pour des délits, ne se voient infliger qu'un simple « rappel à la loi », alors qu'il s'agit de récidives.

Le sentiment de totale impunité - reposant sur une réalité et imprégnant la plupart des mineurs délinquants - annihile, ainsi, tous les efforts éducatifs et de prévention déployés.

Cette logique aboutit à l'inverse de l'objectif que les magistrats du siège semblent s'assigner, et condamne l'idée même de protection de la jeunesse qui demeure l'une des priorités de notre pacte républicain.

Cette situation perdure depuis de nombreuses années et tend même à s'accroître. Nous n'avons cessé de proposer que s'engage, sur notre territoire, un dialogue constructif avec les magistrats du siège mais nous n'avons jamais reçu de réponse favorable à ces propositions.

Sans remettre en cause le principe, pleinement légitime, de l'indépendance de la magistrature, il importe que celui-ci ne se traduise pas, de fait, par une forme de surdit  face aux nouvelles r alit s de notre soci t .

Nous vous demandons, par cons quent, de bien vouloir nous faire part de propositions concr tes afin que s'amorce rapidement un dialogue absolument n cessaire entre l'ensemble des acteurs de la cha ne p nale. Il conviendrait, aussi, de r fl chir   une  volution de la formation, initiale et continue, des magistrats qui,   l'instar de leurs coll gues du Parquet, pourraient tirer grand profit d'un travail d' change et d' coute avec tous les acteurs locaux de l' ducation, de la pr vention et de la s curit .

Dans l'attente de votre r ponse, veuillez agr er, Madame la Garde des Sceaux, l'expression de notre haute consid ration.



Manuel VALLS
Maire d'Evry
D put  de l'Essonne
Pr sident de la Communaut 
d'Agglom ration Evry Centre Essonne



St phane BEAUDET
Maire de Courcouronnes
Premier Vice-pr sident de la Communaut 
d'Agglom ration Evry Centre Essonne

